

« Pour une Europe mutualiste qui protège »

Lettre ouverte de l'Association des Assureurs Mutualistes aux candidats aux élections européennes du 9 juin prochain

A l'heure des élections européennes, l'Association des Assureurs Mutualistes (AAM)¹ souhaite promouvoir le modèle mutualiste qui répond aux enjeux de protection des citoyens européens.

Le mutualisme : participatif et solidaire

Les assureurs mutualistes, dirigés et guidés par leurs clients sociétaires, ancrés dans les territoires, disposent d'une fine connaissance des besoins des consommateurs. Les membres de l'Association des Assureurs Mutualistes (AAM) constituent près de la moitié du marché français de l'assurance aux biens (auto et habitation).

Être mutualiste, c'est avoir un engagement concret de redistribution envers la communauté : toutes les cotisations perçues sont intégralement réinvesties dans l'intérêt du collectif.

Être mutualiste, c'est ne pas avoir d'actionnaires à rémunérer : les entreprises mutualistes agissent dans l'intérêt de la communauté de leurs sociétaires pour une meilleure protection sur le long terme.

Être mutualiste, c'est être présent sur l'ensemble du territoire : nos investissements participent au développement économique local et accompagnent la transition écologique.

Être mutualiste, c'est appartenir à ses membres : le fonctionnement est démocratique et chaque personne dispose d'une voix.

Mutualiser et protéger

Dans un contexte actuel de crises multiples tant économiques que climatiques, les assureurs mutualistes ont démontré leur résilience et leur capacité à protéger les citoyens européens.

Le métier d'assureur, c'est avant tout mettre en commun des risques. Cette mutualisation des risques est une réponse collective aux besoins de ceux qui en ont besoin, quand ils en ont besoin. C'est le principe de l'assurance. Notre engagement envers la mutualisation des risques renforce notre positionnement unique et notre capacité à répondre aux défis actuels et futurs.

Pour une Europe mutualiste qui protège le consommateur

- **Se développer**

Le modèle mutualiste existe actuellement dans 22 pays membres de l'Union européenne et représente 33 % du marché européen (détails en annexe). Pour autant, son développement

¹ L'Association des Assureurs Mutualistes regroupe 31 groupes et sociétés d'assurance mutuelle français qui assurent plus de 53 millions de sociétaires et clients. Les assureurs mutualistes représentent 46% des parts de marché français en assurance dommages et plus de 53% en assurance automobile.

au niveau européen reste complexe en pratique car trop souvent méconnu. Pour pallier cela, l'AAM promeut le développement transfrontalier des groupes d'assurances mutualistes afin d'en assurer l'efficacité et la pérennité. Ils pourront ainsi répondre aux besoins du plus grand nombre selon les mêmes modèles d'entreprendre.

- **Protéger la mutualisation, c'est protéger le citoyen**

Le secteur de l'assurance fait face à un tsunami réglementaire tant les révisions de Directives structurantes (Règlement général de protection des données personnelles - RGPD, Directive sur la distribution en assurance - DDA) ou des réglementations à venir (Stratégie d'investissement de détail - RIS, Accès aux données financières - FIDA) sont nombreuses.

Si ces législations ont pour objectif la protection du consommateur européen, ces textes traduisent en réalité le plus souvent la volonté d'uniformisation, pouvant mener à une démutualisation, qui mettra de côté les personnes vulnérables en aggravant les inégalités de protection entre les citoyens. Notre vision est profondément inclusive, aspirant à protéger tous, indépendamment de leur situation financière, de leur lieu de résidence ou de leur âge. Ainsi, les assureurs mutualistes militent en faveur d'une Europe qui protège.

- **Défendre les consommateurs**

L'AAM défend l'intérêt des consommateurs européens notamment dans le cadre du projet de texte FIDA en précisant les données des clients entrant dans le périmètre de cette législation. L'AAM défend aussi la souveraineté économique européenne face au risque de récupération de ces données par des acteurs non européens. Là encore, il s'agit de faire obstacles à tout risque de démutualisation au détriment des personnes fragiles.

L'AAM plaide en faveur d'une réglementation permettant l'essor de l'économie circulaire et en faveur du pouvoir d'achat des citoyens européens. Dans le cadre de la révision de la Directive Dessins et modèles, nous soutenons l'abaissement de la durée de protection des pièces détachées. Nous défendons également le développement des pièces de réemploi et un meilleur accès aux données des véhicules connectés. Ces positions reflètent notre engagement envers une vision inclusive, durable et axée sur la défense du pouvoir d'achat des consommateurs européens.

- **Agir en faveur de la transition écologique et sociale**

Face au dérèglement climatique, nous saluons les initiatives de la Commission européenne en matière de résilience climatique. Nous soulignons le rôle essentiel que jouent actuellement et joueront à l'avenir les assureurs mutualistes dans la protection des citoyens européens, en particulier des plus précaires. Cet engagement se réalise dans une perspective renforcée de mutualisation des risques, permettant ainsi une protection plus équitable et solidaire face aux défis climatiques.

La transition écologique a besoin d'actes, mais également de financement. En tant qu'investisseurs, les entreprises mutualistes jouent un rôle crucial en tant qu'acteurs de la durabilité et de la transition climatique, privilégiant un horizon de long terme.

Face à des risques climatiques, pandémiques ou cyber qui touchent toutes les populations en Europe et qui rendent les citoyens de plus en plus vulnérables, les assureurs mutualistes sont là pour leur apporter la protection dont ils ont besoin.

Notre engagement pour la mutualisation vise à assurer la protection des citoyens européens, à renforcer leur pouvoir d'achat et à accroître leur résilience face aux crises.

Remettre en cause la mutualisation des risques, indispensable à la protection de tous, peut mener à faire ainsi exploser les inégalités et les tensions sociales.

Contact AAM :

Cornélia Federkeil

Secrétaire générale

+33 6 80 93 58 36

c.federkeil@aam-asso.fr

www.aam-asso.fr

Registre de transparence de l'UE

452593424919-55

ANNEXE

Les assureurs mutualistes en Europe (source AMICE -Association des Assureurs mutualistes et coopératifs en Europe – European Mutual market share 2023)

